


Comment se rendre le plus visible possible sur le web en ne déboursant aucun centime ? | Le Net Expert Informatique

	<p>Comment se rendre le plus visible possible sur le web en ne déboursant aucun centime ?</p>
---	---

Une bonne e-réputation s'impose à toute entreprise voulant se faire connaître. Mais comment un dirigeant de société doit s'y prendre pour communiquer, sans pour autant dépenser beaucoup d'argent ? Quels sont les moyens disponibles pour être visibles efficacement, pour pas cher ? Ce choix délibéré de figurer en première page des moteurs de recherche s'offre-t-il à tout dirigeant d'entreprise ? Au-delà du marketing employé pour se rendre plus visible sans pour autant nuire à sa réputation, sur quel média ou plateforme du web s'afficher pour en tirer vraiment profit ?

Gérer sa visibilité via son propre site web

Un des moyens les plus simples de contrôler sa visibilité passe d'abord par la création d'un site internet. Vous disposez aujourd'hui de moyens gratuits à votre disposition pour créer aisément un site internet, sans nécessité de connaître la programmation. Le site constituera une première vitrine de visibilité.

La meilleure option pour communiquer sans déboursier beaucoup d'argent est de travailler son référencement naturel ou SEO (Search Engine Optimization). C'est un travail qui exige une présence continue sur Internet et un travail sur les mots-clés qui composent votre site. Si ce dernier représente bien la marque, ainsi que les attributs et les caractéristiques de l'entreprise dans son domaine d'activité, les moteurs de recherche tels que Google indexent ce site ainsi que le contenu de ses liens pour l'évaluer. Plus ce site sera structuré et plus il comprendra du contenu de qualité en rapport avec votre activité principale, mieux il sera noté par les moteurs de recherche et donc apparaîtra en première page.

Créer un blog pour fédérer une communauté de lecteurs

Comme sur une toile d'araignée, l'idée pour communiquer efficacement et pour fidéliser votre consommateur est de le captiver au quotidien puis l'amener à visiter le site et enfin à s'intéresser à votre entreprise de près. Pour cela, la création d'un blog est bien souvent une solution intéressante et pas chère, car elle vous permet de faire valoir votre spécificité et expertise sur le sujet qui touche votre entreprise, et permet de fait à tout dirigeant d'entreprise de promouvoir gratuitement la visibilité de sa boîte.

La vidéo et le visuel pour garantir une visibilité

De manière générale, les internautes privilégient le contenu vidéo. Mettre en place ce mode de communication avec votre cible, à la manière de tutoriels ou de clips promotionnels, qu'ils soient décalés ou non, incite les internautes à cliquer, à visiter les pages d'un site et à rendre plus visible l'entreprise. C'est un moyen peu onéreux de réaliser la promotion de son entreprise, car vous pouvez tout à fait réaliser une vidéo en Haute Définition avec un simple appareil photo numérique aujourd'hui.

D'une manière générale, l'image est précieuse pour appeler à l'action. C'est pourquoi de nombreuses boîtes favorisent la mise en avant de visuels pour accompagner leurs fiches produit ou n'hésitent pas à afficher de nombreuses images représentatives de leur entreprise sur Internet (on peut par exemple penser à la présentation des membres de l'équipe de direction, avec un visuel à l'appui). Avec un simple appareil photo, vous pouvez aujourd'hui mettre votre produit ou vos équipes en valeur, ce qui vous permet de vous rendre visible sur le web en deux clics.

Surfer sur la vague du moment

La notoriété s'acquiert également par la présence sur les réseaux sociaux, qui constituent une solution de visibilité à bas coûts. En s'aidant de la méthode de « Social Media Optimization » qui consiste à exister sur Facebook, Twitter, LinkedIn et autres, les sociétés ciblent et génèrent encore plus de trafic. Outre les traditionnelles pages Facebook et autres comptes Twitter, les réseaux sociaux professionnels possèdent eux aussi leurs atouts en matière de communication. En possédant par exemple un compte d'entreprise sur LinkedIn, chaque salarié interne à celle-ci disposera d'un compte affilié à l'entreprise. Cela aura un effet boule de neige puisque, par voie de ricochet, tous les contacts de vos collaborateurs peuvent être amenés à voir le nom de votre entreprise et à cliquer sur son profil. Une forme indirecte, mais gratuite, de communication sur le web !

Nous organisons régulièrement des actions de sensibilisation ou de formation au risque informatique, à l'hygiène informatique, à la cybersécurité et à la mise en conformité auprès de la CNIL. Nos actions peuvent aussi être personnalisées et organisées dans votre établissement.

Besoin d'informations complémentaires ?

Contactez-nous
Denis JACOPINI
Tel : 06 19 71 79 12
Formateur n°93 84 03841 84

Expert Informatique assermenté et formateur spécialisé en sécurité informatique, en cybersécurité et en déclarations à la CNIL, Denis JACOPINI et Le Net Expert sont en mesure de prendre en charge, en tant qu'intervenant de confiance, la sensibilisation ou la formation de vos salariés afin de leur enseigner les bonnes pratiques pour assurer une meilleure sécurité des systèmes informatiques et améliorer la protection juridique du chef d'entreprise.

Contactez-nous

Cet article vous plaît ? Partagez !

Un avis ? Laissez-nous un commentaire !

Source : <http://www.dynamique-maj.com/article/comment-rendre-plus-possible-visible-web-debourant-aucun-centime.6617>